

Sensibilisation du personnel aux risques ATEX

Ref. **ATEX NO 01-1**
Durée : 0.5 jour(s) / 3.5 heures

Permettre à l'employeur de former son personnel intervenant en zones ATEX aux sens de l'arrêté du 8 juillet 2003



Pré-requis :

Maîtrise orale et écrite de la langue française



Personnes concernées :

Toute personne amenée à effectuer des opérations (circulation, production, entretien) dans des zones à risques d'explosion Toute personne appelée à être formée par son employeur au sens de l'arrêté du 08 juillet 2003



Objectifs :

Comprendre les mécanismes d'une explosion de gaz, de vapeur ou de poussières, ses causes, ses conséquences
Être sensibilisé sur les phénomènes susceptibles de conduire à une telle explosion
Connaître les risques liés aux interventions en zones d'Atmosphères Explosives (ATEX)
Connaître les mesures techniques (opérationnelles) et organisationnelles de prévention et de protection contre le risque d'explosion
Intégrer les consignes de sécurité définies par le chef d'établissement



Programme :

Partie 1 : Introduction au risque d'explosion

- Que signifie « ATEX » ?
- Définitions
- Vocabulaire

Partie 2 : Identifier les ATEX

- Caractéristiques des ATEX
- Sources d'inflammation d'une ATEX
- Notion d'EMI (Energie minimale d'inflammation)

Partie 3 : Les caractéristiques des substances générant les ATEX

- Notion de LIE et LSE
- Point éclair et TAI
- Densité des vapeurs
- Conséquence d'une explosion
- Identification des zones ATEX Gaz/vapeur/Poussières

Partie 4 : Prévention et protection contre les explosions

- Les obligations de l'exploitant
- Les obligations des fabricants

Partie 5 : Réduire le risque d'explosion

- Détection de gaz
- Ventilation des locaux
- Application du DRPE (Document Relatif à la protection contre les explosions)
- Electricité statique
- Rappel des interdictions et autorisations



Démarche pédagogique :

Exposés théoriques illustrés

La formation est animée par un formateur :

- disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas
- justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné



Evaluation et validation :

Quizz à l'issue de la formation et délivrance d'une attestation de formation



Le + :

Vous bénéficiez de l'expérience capitalisée des consultants en ATEX du Bureau Veritas.